

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu succinct de la réunion du 14 juin 2005

- 1 - **Approbation du compte-rendu de la séance précédente.**
- 2 - **Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire :** Location du logement communal 10, rue Ferrer – Location du logement communal 17, rue Ferrer – Location du logement communal 170, rue Supervielle – Institution d'une régie d'avances au service jeunesse – Constitution d'une régie de recettes pour le service jeunesse – Contrat de maintenance de matériel informatique – Travaux de réhabilitation, travaux de chauffage de l'église Saint-Vaast – Missions relatives à la solidité des ouvrages, à la solidité de l'existant et à la sécurité des personnes pour les travaux de l'église Saint-Vaast – Prolongation de la durée du portage foncier par l'EPF pour l'opération centre ville – Fournitures de végétaux : fleurissement – Aménagement des abords des écoles : travaux de VRD et de mise en sécurité – Entretien des espaces verts et des terrains de sports : marché à bons de commande – Marché d'insertion et de qualification professionnelle : marché de service.
- 3 - **Comptes Administratifs 2004 et Comptes de Gestion du Receveur Municipal**
Les résultats de clôture des budgets (commune, ZAL) s'élèvent à la somme de 741 850,83 €, constituant l'excédent global 2004. Les résultats sont conformes au compte de gestion du Receveur Municipal.
- 4 - **Approbation du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine 2004 :** Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un rapport retraçant les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice et les conditions de leur financement.
- 5 - **Approbation du bilan de la politique foncière de l'année 2004 :** Ce bilan devra être joint au Compte Administratif 2004.
- 6 - **Accord de la garantie d'emprunt** au LTO Habitat à Oignies pour la construction de 5 logements rue Jean Leroy : 559 000 €.
- 7 - **Prolongation de la durée du portage foncier par l'EPF** pour l'opération Centre Ville : le Saint-Hubert, 15, rue du 11 Novembre, jusqu'au 10 octobre 2006, date à laquelle la commune ou l'occupant actuel devront se porter acquéreur de cet ensemble immobilier.
- 8 - **Participation de 20 € au capital de la SCIC CLISS XXI** dans le cadre de l'engagement de la commune en faveur de l'économie solidaire, **désignation** de M. André Leclercq, Adjoint, comme représentant de la commune, et **ouverture de crédit** de 20 € pour permettre cette prise de participation.
- 9 - **Création d'un poste de chargé de mission** Aménagement du Territoire et environnement au tableau des effectifs pour permettre la poursuite du travail engagé dans ce domaine.
- 10 - **Création d'un poste de chargé de mission** Développement culturel au tableau des effectifs pour permettre la poursuite du travail engagé dans ce domaine.
- 11 - **Signature d'une convention** de mise à disposition de bouteilles d'oxygène et d'acétylène avec la société Air Liquide à compter du 1^{er} avril 2005 et pour une période de 5 ans.
- 12 - **Participation aux dépenses d'investissement du collège Léon Blum** à Wingles, fréquenté par des élèves loossois. Montant : 126,15 €.
- 13 - **Paiement de redevances scolaires aux villes voisines :** Avion (collège Langevin : 16 €; lycée Picasso : 46 €), Hulluch (3x91,47 €), Maison Familiale Rurale du Ternois (28 €) et des Hauts Pays (28 €) pour les enfants loossois qui y sont scolarisés.
- 14 - **Avenant au contrat d'assurance PACTE IAC** – spectacles du 20 mai au 18 juin 2005 pour assurer la sécurité de ces spectacles.
- 15 - **Augmentation de l'indemnité annuelle de responsabilité du régisseur** restauration scolaire et accueil périscolaire de 80 € à 110 €.
- 16 - **Subventions aux sociétés locales et extérieures :** bénéficient de ces subventions : le Centre de formation Francas, l'association Kabé-Bénin, les Anciens Combattants, le Judo-Club, ARK (rue Kléber), De fil en aiguille, Loos N'Gourma, Pour une terre plus humaine (Tsunami), le Comité des fêtes, l'U.S. Saint-Maurice, la Concordia et Agir ensemble contre le chômage, pour un montant de 19 425 €.
- 17 - **Renouvellement de l'adhésion à Lianes Coopération :** montant : 200 €.
- 18 - **Lancement de la révision simplifiée du plan d'occupation des sols** pour débloquer certaines situations urgentes : fourrière intercommunale, restructuration des quartiers Ouest (ANRU), zone de Quadraparc, liaison fosse 11-Quadraparc, fosse 12.
- 19 - **Rétrocession de voiries : classement dans le domaine public communal** des rues de Gascogne, du Var, du Bourbonnais, du Maroc, du Sénégal, du Soudan et de Djibouti.

- 20 - **Avis favorable de la commune sur le dossier de déclaration d'arrêt des travaux miniers de la concession de Grenay** : il s'agit du dossier technique d'arrêt de travaux miniers qui permet de sortir l'ensemble des puits et terrils de la concession de Grenay du Code Minier. Le dossier prévoit un certain nombre de dispositions et de travaux de mise en sécurité qui seront réalisés par Charbonnages de France.
- 21 - **Cession de la parcelle cadastrée section AK n° 193, rue de Condé** : il s'agit d'une parcelle enclavée de 214 m² cédée à M. et Mme Berthe Laurent, pour le prix de 1 000 €.
- 22 - **Échange de terrains** entre la commune et la CommunAupole de Lens-Liévin : il s'agit de céder à la CALL un terrain jouxtant le 11/19 rue de Bourgogne, en échange de deux parcelles sises dans la ZAL du Grand Mont attenantes aux nouveaux ateliers des Services Techniques.
- 23 - **Dénomination de rues** : pour la cité 5 (lotissement LTO entre l'école S. Merlin et la salle André Dubois), les noms de Gaston Leleu (pour la rue) et de Résidence des Grandes Lignières (pour l'ensemble de l'opération) ont été retenus. Pour le deuxième lotissement du Ribart, est retenu le nom de Jolotca parmi les noms des villes ou de régions avec lesquelles la ville a engagé des opérations de partenariat (Jolotca, Kantchari, Sampieri, Kabé...).
- 24 - **Lancement de l'appel d'offres ouvert** pour l'aménagement paysager du quartier arrière de La Source et **autorisation au maire de souscrire le marché** avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission d'Appel d'Offres.
- 25 - **Soutien à la candidature de Paris 2012** pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2012.
- 26 - **Informations et questions diverses** :
- Motion relative à l'interdiction des OGM : poursuite de l'action
 - Note sur les logiciels libres
 - Projet d'acquisition des parcelles cadastrées section AC n° 72p, 73p, 74p, 75p et 76p, rue R. Salengro : il s'agit d'acquérir une bande d'environ 4 m de large auprès de M. et Mme Briquet, M. et Mme Lesny, M. et Mme Dumont, M. et Mme Poiret, et le fond de propriété des consorts Allard dans le cadre des aménagements des abords de la Halle Salengro
 - Viabilisation du quartier arrière de La Source rue Faidherbe : budget annexe.

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Loos-en-Gohelle,
le 17 juin 2005

Le Maire,